

## Droit public – U03 (IRA – EN3S)

Notre proposition pédagogique vise à couvrir le programme de votre concours, sur la base des 4 domaines proposés par le programme de l'IRA : le droit constitutionnel (Thèmes 1 à 6), les institutions administratives (Thèmes 7 à 12), le droit administratif (Thèmes 13 à 21) et la gestion des ressources humaines (Thèmes 22 et 23).

Notre approche se présente sous la forme de :

- Une **méthodologie** de votre épreuve au concours.
- **23 thèmes** dont chacun comprend :
  - En apport de connaissances, une ou plusieurs **fiches de synthèse**.
  - Pour vous autoévaluer, un questionnaire de type **QCM interactif** à réaliser en ligne (20 questions à 3 modalités) et généralement un ou plusieurs QROC.
  - Pour approfondir, des **liens sur des sites officiels**, des articles de revues juridiques ou spécialisées ou des commentaires de jurisprudence...
- **5 évaluations** sur la base d'un questionnaire au gabarit du concours (20 questions à 3 modalités) à réaliser en ligne et donnant lieu à un commentaire personnalisé.
- **Un suivi régulier des questions d'actualité** par des fiches, des dossiers documentaires, des liens web ou des QCM (exemples : Paris, Grand Paris et Métropoles : l'aménagement du territoire selon la loi SPAM).
- **Un tutorat** par messagerie électronique : vos enseignants répondront personnellement aux questions que vous vous posez.
- **Un forum** : il vous informera régulièrement de l'actualité de la discipline et vous permettra d'échanger des conseils entre vous.

### Liste des Thèmes

<p><b>Droit constitutionnel</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les grands principes constitutionnels</li> <li>2. Le Conseil Constitutionnel</li> <li>3. La Vème République et l'Europe</li> <li>4. L'Exécutif sous la Vème République</li> <li>5. Le Parlement et la procédure législative sous la Vème République</li> <li>6. Le contrôle de l'action du Gouvernement et l'évaluation des politiques publiques</li> </ol>	<p><b>Institutions administratives</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>7. Administration centrale et Administration territoriale de l'État</li> <li>8. AAI et organes centraux de conseil et de contrôle</li> <li>9. Justice et juridiction administratives</li> <li>10. La réforme de l'État depuis 20 ans et la décentralisation</li> <li>11. Histoire de la décentralisation et réformes récentes</li> <li>12. Les collectivités territoriales en France</li> </ol>
<p><b>Droit Administratif</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>13. Origine et de développement du droit administratif en France</li> <li>14. La hiérarchie des normes</li> <li>15. Le service public et la propriété publique</li> <li>16. La police administrative</li> <li>17. Le pouvoir réglementaire</li> <li>18. La responsabilité de l'administration</li> <li>19. L'acte administratif</li> <li>20. Le contrat administratif et les marchés publics</li> <li>21. Le contentieux administratif et la procédure administrative non contentieuse</li> </ol>	<p><b>Gestion des ressources humaines</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>22. Les principes généraux du statut général des fonctionnaires et leur application</li> <li>23. Droit et obligation du fonctionnaire, déontologie et discipline</li> </ol>